

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SELAINCOURT

SEANCE DU JEUDI 1^{er} FEVRIER 2018 A 20H30

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 25 janvier 2018, s'est réuni dans les locaux de la mairie, sous la présidence de M. VALLANCE Francis, Maire.

Etaient présents : Mme. Et MM. Nathalie BENOIST Christophe ADAM, Cyril BUCHWEILLER, Denis LEMARQUIS, Nicolas REGNIER, Fabienne THIEBERT.

Absent : M. José JACQUOT

Le Conseil Municipal décide de nommer pour secrétaire de séance : Nathalie BENOIST.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 novembre 2017 est validé et signé par les membres ayant participé à la séance.

Dossier n°1 : Délibération n°1/18 : Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1,

Considérant que les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs et les documents budgétaires soient désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier,

Considérant que la *collectivité de Selaincourt* souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Après discussion, l'assemblée délibérante décide,

- de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité,
- d'autoriser *Monsieur le Maire* à signer le contrat de souscription entre la collectivité et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques,
- d'autoriser *Monsieur le Maire* à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle

Adopté par **8** voix « pour », **0** voix « contre » et **0** « abstention »

Dossier n°2 : Délibération n° 2/18 : Centre de Gestion / Convention d'adhésion de prévention et santé au travail

La convention prévention et santé au travail est arrivée à échéance le 31 décembre 2017.

Monsieur le Maire en propose le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention, jointe en annexe, avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle.

Adopté par **8** voix « pour », **0** voix « contre » et **0** « abstention »

Dossier n°3 : Affaires forestières

La commission bois présente le programme d'actions pour l'année 2018.

Une réunion sur site avec le garde a été demandée par les membres du conseil municipal.

Dossier n°4 : Délibération n° 3/18 : Affouage 2017-2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; DECIDE :

Le partage sur pied entre les affouagistes n° 13-14-24-6-5-40-41-36-34

- Fixe le prix du stère à 4,40 € net

La tva n'est pas applicable dans le cadre de l'affouage.

Adopté par **8** voix « pour », **0** voix « contre » et **0** « abstention »

Dossier n°5 : Délibération n° 4/18 : Affouage 2018-2019

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Le Partage sur pied entre les affouagistes des parcelles N°22, 28, 31, 32, 35

- Fixe le prix du stère à 5 € net

La tva n'est pas applicable dans le cadre de l'affouage.

Adopté par **8** voix « pour », **0** voix « contre » et **0** « abstention »

Dossier n°6 : PLUI / Zonage

Le maire présente un document de travail représentant le futur plan de zonage.

La prochaine commission PLUI se déroulera à Selaincourt, les conseillers municipaux peuvent y participer s'ils le souhaitent.

QUESTIONS DIVERSES

Dossier n°7 : Ecole

Le vote sur la question des rythmes scolaires était à l'ordre du jour du dernier conseil d'école.

Le résultat est le retour à la semaine de 4 jours.

Concernant le choix du nom de l'école, le SIEEP a retenu « Les 6 Colombes »

Dossier n°8 : Cimetière

Monsieur le Maire voudrait revenir sur un point. Les concessions actuelles deviennent trentenaires. Ce qui veut dire que dans 30 ans, les personnes désirant renouveler devront régler la concession.

Il est nécessaire de créer une commission cimetière

Responsable : M. Francis VALLANCE

Membres : Mme. Nathalie BENOIST, M. REGNIER Nicolas

Concernant le problème de désherbage, un devis a été demandé.

Dossier n°9 : Elagage et Nettoyage rue du bois

Il est prévu l'élagage de certains arbres ainsi que le nettoyage du Gueoir dans la rue du Bois

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire décide de clore la séance à 23h